CE MONDE QUI BOUGE

Berlin, 20 ans après, la fin de l'histoire n'a pas eu lieu

Par Hassane Zerrouky

C'était il y a vingt ans. Le mur de Berlin s'effondrait, emportant avec lui le régime politique qui l'avait érigé afin de prémunir la RDA (République démocratique d'Allemagne) contre les effets nocifs du capitalisme ! Les dirigeants de ce pays, soutenus par l'URSS et tous les partis communistes de la planète, étaient alors convaincus que tout ce qu'ils entreprenaient ne pouvait que faire avancer le socialisme et faire le bonheur de leur peuple.

Certes, il serait faux de prétendre que rien n'a été fait dans ce sens : le régime socialiste mis en place par le Parti socialiste unifié d'Allemagne (le SED) assurait la sécurité de l'emploi ; l'éducation, la formation et la santé étaient gratuites ; l'accès à la culture, au sport et aux loisirs était à la portée du plus grand nombre, les femmes bénéficiaient d'une législation garantissant leur émancipation.

Mais, ce système avait plus que des travers. Au nom de l'idéal socialiste, sur fond d'une lecture idéologique, donc forcément restrictive du marxisme — Marx n'a jamais écrit que socialisme était synonyme de parti unique — les dirigeants est-allemands tout comme leurs homologues de l'ex-URSS, de Pologne, de Tchécoslovaquie, de Roumanie.., ont institutionnalisé un certain nombre d'interdits qui allaient, au fil des années, fragiliser le projet socialiste.

Les débats hors du cadre du parti étaient interdits, les gens n'avaient pas le droit d'exprimer publiquement leurs critiques, les grèves et les manifestations étaient durement réprimées, la liberté de circuler afin que les citoyens de ces pays puissent voir et comparer - car rien ne permettait de penser qu'ils n'allaient pas revenir chez eux — était interdite.

Alors que par ailleurs, l'usure du pouvoir, le sentiment que ces partis uniques détenaient la vérité, le népotisme et le favoritisme achevaient de disqualifier l'idéal socialiste aux yeux du plus grand nombre. En outre, les partis communistes au pouvoir dans les pays de l'Europe de l'Est ne voulaient pas voir que le système socialiste générait inévitablement ses propres contradictions.

Et au lieu de les assumer et de les solutionner politiquement, ils avaient choisi de les régler par la voie administrative, à savoir de manière brutale. De ce fait, toute voix discordante, y compris au sein du parti, était qualifiée de contre-révolutionnaire et réactionnaire.

C'est ainsi que des milliers de cadres et militants communistes ont été brisés pour avoir pointé du doigt ce qui n'allait pas quand ils n'ont pas été exécutés sous l'accusation d'«agents de l'impérialisme» comme en URSS, en Tchécoslovaquie…. En résumé, la politique suivie par ces dirigeants dits communistes faisait le lit du capitalisme qu'ils prétendaient abolir. Et ce, avec l'appui complaisant des directions des partis communistes des autres pays de la planète, Algérie comprise, dont le discours ne cessait de clamer la supériorité de ce type de socialisme sur le capitalisme !

Or, moins de discours triomphalistes, moins d'aveuglement, plus de réalisme, de liberté de parole et de débats contradictoires, auraient peut-être fait évoluer autrement les pays socialistes. Le mur de Berlin est certes tombé. Mais Marx n'est pas mort. La fin de l'histoire n'a pas eu lieu. Le rêve du paradis capitaliste n'a pas été au rendez-vous. La chute du mur n'a apporté ni le bonheur ni la justice sociale ni la paix.

Car le mur de l'argent, des inégalités sociales, des injustices de toutes sortes, de l'exploitation et de l'oppression des peuples - comme celui érigé par Israël pour enfermer les Palestiniens — est encore debout. Reste qu'aujourd'hui, ainsi qu'en témoigne la crise du système financier international et les manifestations pour un monde plus juste, le néo-libéralisme, qui avait proclamé un peu tôt sa victoire sur le socialisme, commence à battre de l'aile.

Des alternatives à ce système générateur de chômage, de pauvreté et de guerres (Irak, Afghanistan…) voient le jour. Ce ne sera pas le socialisme tel qu'il a été historiquement pratiqué en Europe de l'Est ou ailleurs, mais certainement quelque chose de nouveau, de démocratique, de libre, qui assumera ses contradictions et acceptera de se soumettre au verdict des urnes.

H. Z.

INFANTICIDE À ORAN

Le père frappe son fils à coups de marteau et la mère l'étrangle avec son foulard

La cour d'assises a statué, hier, sur une affaire des plus dramatiques qui avait défrayé la chronique à Oran, l'année dernière. Il s'agit de l'histoire de deux époux, résidant dans la localité dite des «Planteurs», qui ont mis fin aux jours de leur fils, de très mauvaise réputation, le tuant lors d'une rixe qui a mal tourné.

La genèse de cette affaire remonte au 21 décembre 2008. Selon le rapport de police, l'enquête a été ouverte suite à une plainte déposée par les parents de la victime, Fethi, âgé de 19 ans.

Dans cette plainte, les époux racontent qu'ils ont découvert le corps sans vie de leur fils abandonné dans la rue, pas loin du domicile familial, avec une profonde blessure au niveau du crâne, comme s'il s'agissait d'une agression.

Une version qui, au fil des investigations menées par les service de sécurité, s'est avérée mensongère. Ce sont, selon les enquêteurs, les traces d'étranglement découvertes sur le cou de la victime et l'absence de traces claires de sang sur le lieu présumé du crime qui ont éveillé les soupçons des enquêteurs et les ont poussés à approfondir les investigations.

Après une longue séance d'interrogatoire, le père de la victime a fini par avouer son forfait, de même que son épouse, déclarant que c'est lors d'une violente altercation entre lui et son fils que l'irréparable est survenu.

«Mon enfant avait l'habitude de voler nos affaires pour les revendre ailleurs et ceci afin de trouver de quoi acheter ses boissons alcoolisées et sa drogue. Dans la nuit du 21 décembre, ma femme et moi avons essayé de nous opposer à sa volonté de confisquer notre décodeur numérique de télévision pour le revendre.

Comme d'habitude, une dispute a éclaté entre nous. Nous avons juste tenté de nous défendre, alors qu'il était devenu fou de rage et s'en était pris à nous, en nous battant sans aucune pitié», s'est justifié l'accusé devant la justice. Et d'ajouter : «Je n'ai trouvé devant moi, lors de cette dispute, que le marteau que j'ai utilisé pour me défendre. Je n'ai à aucun moment voulu assassiner mon enfant. Ce n'était ni mon intention, ni celle de mon épouse qui a utilisé son foulard en le serrant autour du cou de son fils pour l'empêcher de me faire du mal».

Lors de l'audience, le représentant du ministère public a requis quinze ans de prison à l'encontre des deux accusés.

Le crime a été requalifié en délit de coup et blessures ayant entraîné involontairement la mort. Au terme des délibérations, le tribunal, accordant de larges circonstances atténuantes aux deux accusés, a condamné ces derniers à quatre ans de prison ferme.

Ben Aziz

TIZI-OUZOU

Trois voleurs pris en flagrant délit de casse dans un magasin de téléphones portables

Les éléments du détachement de la Garde communale de Souk-el-Ténine, dans la daïra de Maâtkas, ont appréhendé trois brigands en flagrant délit de «casse» dans un magasin de téléphones portables, dans la nuit de lundi à mardi derniers, au niveau du chef-lieu de la commune. Les gardes communaux qui ont pensé dans un premier temps qu'il s'agissait d'un groupe terroriste, surtout que les trois délinquants étaient vêtus de kachabias, sont intervenus depuis leur cantonnement, avant de les surprendre à l'intérieur même de la boutique, affairés à vider la devanture et la caisse. Aussitôt alertés, les éléments de la police judiciaire de la Sûreté de daïra de Maâtkas sont arrivés sur les lieux, procédant à leur arrestation. Présentés devant le procureur de la République près le tribunal de Tizi-Ouzou, les auteurs de ce casse qui a mal tourné pour eux ont été placés sous mandat de dépôt, en attendant leur comparution devant le juge d'instruction.

Amayas Idir

Un collégien succombe à une crise cardiaque en pleine séance d'éducation physique

Les élèves et le personnel du CEM Ferhi-Saïd de Souk-el-Ténine sont encore sous le choc suite au décès du jeune Chaouadi Razik, un collégien de 16 ans, victime d'une foudroyante attaque cardiaque au sein même de son établissement, lors d'une séance d'éducation physique et sportive. Evacué dans un premier temps à la polyclinique locale, les médecins, sur place, n'ont pu que constater le décès. Son corps a été transféré vers le CHU de Tizi-Ouzou pour une autopsie, afin de déterminer les circonstances exactes de la mort.

Cette tragédie vient relancer le débat sur la question du contrôle médical préalable des écoliers avant leur admission aux cours d'éducation physique et sportive.

A. I.

DIAGNOSTIC ET TRAITEMENT DU CANCER DE LA PROSTATE

Un consensus thérapeutique unifié adopté

L'Algérie vient de se doter d'un consensus thérapeutique unifié pour la prise en charge et le traitement du cancer de la prostate. Cette pathologie qui enregistre 3 000 nouveaux cas annuellement a bénéficié d'un guide pratique pour son traitement et sa prise en charge.

Selon les professeurs Bouzid Kamel, président de la Société algérienne d'oncologie médicale, et Bendib Salah, chef de service chirurgie au CPMC du d'Alger, ce consensus thérapeutique répond à un besoin d'uniformisation du dépistage ou du diagnostic et du traitement de cette maladie.

Ces spécialistes estiment que plus tôt est détecté le cancer de la prostate, mieux il sera traité.

Appelant à un dépistage précoce, les spécialistes recommandent de cibler en premier lieu la population ayant des antécédents dans la famille, puis la catégorie de la tranche d'âge des 50 ans et plus.

Le cancer de la prostate est classé en quatrième position, en terme de fréquence, sur la liste des cancers touchant les hommes de plus de 50 ans. Les professionnels estiment que le problème qui se pose actuellement en Algérie est le fait que 80 % des cas enregistrés le sont à un stade avancé de la maladie.

Le docteur Belloucif, urologue, a indiqué que la prise en charge du cancer de la prostate nécessite une équipe médicale pluridisciplinaire (anatomopathologistes et oncologistes).

Les données actuelles concernant cette maladie sont loin de la réalité algérienne, car elles se basent sur l'anatomie pathologique (anapat) et la biopsie, a-t-il ajouté, précisant que 40 % de ces malades ne subissent pas de prélèvements. Ajoutant que «la prise en charge du cancer de la prostate est très coûteuse et constitue un fardeau pour le secteur de la santé publique».

La mise en place d'un consensus sur la prise en charge de la maladie est à même de sensibiliser les pouvoirs publics et la Caisse nationale d'assurance sociale sur la mobilisation des moyens de traitement nécessaires, a-t-il tenu à souligner.

Selon les différents intervenants, ce consensus permet l'utilisation des procédures les plus performantes, les moins invasives et les moins chères, pouvant garantir les meilleures prises en charge d'une maladie qui exige une surveillance continue.

S. A.